

Le respect, la modernité et l'école

Laure Fournier

Notre monde moderne semble avoir des difficultés avec la notion de « respect ». On l'invoque de toute part, mais, semble-t-il, pour des exigences contradictoires. L'impératif d'être respectueux semble signifier, selon les contextes, ou bien « tenez compte d'autrui », ou bien « tenez votre place, reconnaissez votre supérieur ». Le sens premier du respect est très faible. Il signifie prendre en compte, ne pas ignorer. Il a été longtemps occulté par un deuxième sens beaucoup plus violent. On en trouve un exemple clair chez Duclos, cité par Littré au sens 2 de l'entrée « respect » : « Le respect n'est autre que l'aveu de la supériorité de quelqu'un ». Chez Descartes, dans la même idée, on trouve, dans le *Traité des passions de l'âme* « La vénération ou le respect est une inclination de l'âme non seulement à estimer l'objet qu'elle révère, mais aussi à se soumettre à lui avec quelque crainte, pour tâcher de se le rendre favorable. »

Aujourd'hui, ce sens fort tend à être remplacé par le sens faible, compris de façon égalitaire : respecter quelqu'un, c'est lui faire une place –reconnaître sa dignité, qui, conformément à la déclaration des droits de l'homme, est reconnue comme égale en chacun. Dans la conscience commune, on se rapproche du sens kantien : on respecte un homme parce qu'on reconnaît en lui ce qui ne saurait se confondre avec une chose que l'on pourrait utiliser. Tout homme est une *fin en soi*. Autrement dit : respecter un homme c'est reconnaître qu'il a une voix, qu'il *compte*, qu'il ne nous est pas subordonné, qu'il n'est pas là pour nous servir.

Par cette nouvelle accentuation faite sur le « respect », ce que l'on conteste fondamentalement est la *hiérarchie* entre les hommes. Or dans le même temps, le monde moderne s'inquiète de l'abandon de la hiérarchie. Il la confond avec l'incapacité à faire cas d'autre chose que de soi-même. Car la hiérarchie instaure un

ordre. Il semble que notre problématique moderne soit : comment mépriser la hiérarchie sans mépriser l'harmonie ? Ce qui, plus simplement résumé, revient au défi des lumières : comment faire une société d'hommes libres ?

Ce problème se voit très clairement dans la confusion que favorise le double sens du mot « respect ». On entend souvent dire que les gens (en particulier les jeunes) « ne respectent plus rien », ce qui est à la fois la rengaine millénaire, se plaignant de la mise en cause des hiérarchies établies, et une plainte plus moderne, kantienne, revendiquant pour chaque homme une dignité de sujet (par opposition à un prix d'« objet »).

Il me semble qu'à l'école, la confusion est à son comble. On dit beaucoup qu'il y a une crise de l'autorité. Elle me paraît la conséquence normale du flou des idéaux auxquels nous nous rapportons. Par exemple, on dit pêle-mêle que l'éducation nationale est trop laxiste, que les professeurs ont une autorité abusive, qu'ils ne transmettent plus de savoir à force de s'intéresser à la pédagogie, qu'ils n'écoutent pas assez les élèves, qu'ils les écoutent trop, qu'ils sont élitistes, qu'ils devraient être plus pédagogues, qu'ils sont trop sévères... On dit que les élèves ne se sentent pas toujours respectés, et l'on dit aussi qu'ils « ne respectent plus rien », et enfin que les professeurs « ne savent pas se faire respecter ».

Le respect à l'école, conçu comme la reconnaissance d'une dignité humaine.

Si l'on s'en tenait à la cohérence avec un monde qui a perdu la notion de hiérarchie *d'essence*, et qui par ailleurs valorise l'*autonomie*, on pourrait peut-être dire la chose suivante : comme le voulait Rousseau, la hiérarchie aujourd'hui est une pure affaire de fonction, et pas une affaire de personnes. J'obéis à un patron, à un policier, ou à un chef d'Etat dans le cadre d'un contrat déterminé entre lui et moi : le patron n'est pas forcément fondé à me demander de lui apporter son café, si cela n'est pas compris dans mes fonctions au sein de l'entreprise (ce n'est pas lui que je sers, mais un projet), le policier n'a pas *droit* à sa place gratuite au restaurant (ce n'est pas à lui qu'on doit obéir, mais à la loi), le chef de l'Etat enfin est plutôt notre employé que notre maître (il dirige nos affaires sous notre contrôle) : « un peuple libre obéit, mais il ne sert pas : il a des chefs et non pas des maîtres ». Sur ce

modèle, l'obéissance due au professeur ne peut pas être comprise comme une obéissance personnelle qu'on lui doit : ce n'est pas non plus à *lui* qu'on obéit, mais à l'institution.

Si l'on examine à cette lumière le fameux reproche qu'on fait aux professeurs de ne pas « se faire respecter », on trouvera qu'il a quelque chose d'aberrant : il est clair en effet, dans l'esprit de tout le monde, que ce que les professeurs doivent faire respecter n'est pas *leur* loi. Ils doivent être justes, selon une conception de la justice qu'ils n'inventent pas eux-mêmes, mais qui est écrite quelque part noir sur blanc – notamment dans le règlement intérieur, mais aussi dans la loi. De ce point de vue, ils sont donc simplement les agents d'une institution, qui reconnaît aux élèves et à leurs parents un droit de regard sur la justice des décisions prises. D'où le rôle des CPE. Or il y a ici un premier malentendu : en ne se conduisant pas comme des petits maîtres, en reconnaissant que les élèves ont des « droits », les professeurs et conseillers d'éducation ne se font pas toujours entendre des élèves et de leurs parents : certains d'entre eux, puisqu'on n'exige pas d'eux un respect personnel absolu, puisqu'on leur donne un recours et qu'on se justifie, se disent qu'on n'est pas de vrais chefs, et qu'on n'a finalement aucun droit à leur demander quoi que ce soit. D'où l'impression de certains parents et de certains élèves selon lesquels les professeurs « ne savent pas se faire respecter ». Dans le même temps bien entendu, certains autres élèves comprennent le système du recours, et l'utilisent sans par là contester le principe général de leur obéissance –et ceux-ci peuvent se heurter au contraire à la susceptibilité de professeurs qui voudraient voir leur autorité moins contestée. Ces professeurs sans doute, au sens hiérarchique du terme, sauraient « se faire respecter », mais ne sont pas suivis dans cette voie par l'institution.

Conformément à la logique de notre monde héritier des lumières, donc, les professeurs doivent faire respecter un ordre qui ne vient pas d'eux, et sur lequel les gens ont un droit de regard. Et ce respect n'a aucun rapport avec celui qui leur est dû, à eux personnellement. En effet, le respect qui leur est dû est le même que celui qui est dû par tout homme à tout homme : on ne doit pas les insulter, on ne doit pas les mépriser. Il suit de là qu'un élève qui est en cours sans avoir aucunement l'intention de travailler, et refuse très poliment de sortir les cahiers ou livres qu'on lui demande de sortir, ne manque pas par là de respect à son *professeur*. Il désobéit. Mais désobéir n'est pas manquer de respect, car s'il est vrai qu'on doit respecter

chacun, il est faux qu'on doive *obéir* à chacun. Savoir à *qui* l'élève manque de respect en refusant d'obéir à l'institution dans laquelle il est inscrit, revient à la question de savoir *qui* sert l'institution. Et si l'institution sert les élèves, l'élève qui refuse de suivre et contribue à nuire à l'ambiance de travail d'une classe manque avant tout de respect à ses *camarades* : eux seuls pâtissent de son comportement, en étant empêchés de bénéficier pleinement d'un service auquel ils ont *droit*.

Quand ils exercent leur autorité, les professeurs ne sont donc pas particulièrement en train de « se faire respecter ». Ils font respecter une institution et ses règles. Bien sûr parmi les règles figure celle du respect pour les personnes, et dans cette mesure les professeurs font respecter leur personne autant que celle de tous. De leur côté les élèves sont, de toute façon, *moralement* tenus de respecter les personnes, que celles-ci soient ou non autoritaires avec eux, et ils sont fautifs s'ils ne le font pas (que les gens en face d'eux sachent ou non « se faire respecter »).

Education et autonomie.

La clarté de cette position manque cependant quelque chose d'essentiel. Car si l'on allait au bout de cette logique, il faudrait dire que l'obéissance elle-même n'est jamais un devoir absolu. Elle est toujours un moyen pour autre chose : on obéit à un patron par contrat, et l'on signe ce contrat parce qu'il nous rapporte de l'argent ; on obéit aux policiers parce qu'ils servent la loi, et que la loi nous sert. L'idéal d'autonomie qui est le nôtre enseigne que l'obéissance aveugle peut même être une faute : obéir c'est abolir son jugement, et abolir son jugement peut nous conduire aux pires immoralités (cf. Rousseau encore, « De l'esclavage », *Contrat social*; et de façon plus moderne Milgram, *Obedience to authority*). Bref l'obéissance aux professeurs, non seulement n'est pas en elle-même un devoir moral –ce n'est qu'un devoir relatif au respect des règles d'une institution--, mais encore elle doit être moralement interrogée, comme toute obéissance. C'est ce que font constamment nos élèves, en réclamant des raisons de ce qu'on leur commande –manifestant l'esprit critique que l'époque valorise, à mon sens très justement. Mais les élèves remarquent vite que nous ne les laissons pas vraiment mener cette interrogation jusqu'au bout –puisqu'ils ont bien conscience que leur inscription n'est pas totalement leur choix, que leur démission est fortement découragée, bref que leur présence dans les murs de l'école, ou bien est tout simplement obligatoire (avant 16

ans), ou bien leur est réclamée tout autrement que comme l'encouragement à jouir d'un service aimablement proposé par l'Etat. En fin de compte, ils ne peuvent pas percevoir l'obéissance comme un simple moyen d'arriver à *leurs* fins ; ils ne peuvent pas la percevoir comme quelque chose qui n'aurait rien à avoir avec un devoir *envers les autres*, puisque c'est bien *d'autres gens* qui font qu'ils sont là, et qui s'opposent à ce qu'ils n'y soient plus. En parfaite contradiction avec la forme même de l'institution, et avec un certain nombre de discours qui leur sont tenus, on engage donc finalement bien les élèves indisciplinés à « respecter leurs professeurs », et on leur présente bien le « travail » qu'ils fournissent comme un « devoir » qu'ils doivent rendre. Des professeurs leur disent de prendre l'habitude d'obéir et d'être à l'heure, parce qu'ils auront à faire cela toute leur vie ; on donne des « devoirs » supplémentaires pour sanctionner ceux qui se conduisent mal, et non pour récompenser ceux qui suivent bien ; on leur reproche de discuter au lieu d'obtempérer.

Pourquoi cette incohérence ? Pour une raison très simple : même si l'école veut former des citoyens, il est clair qu'elle *n'a pas* affaire à des citoyens, mais à des enfants –et qu'on ne laisse pas les enfants juger de ce qui est bon pour eux, on le leur impose.

Il y a bien sûr un paradoxe. Car notre institution oblige bien ses « bénéficiaires » à y venir, et leur réclame donc bien l'obéissance –que par ailleurs, dans certains de ses discours, elle ne valorise pas, puisqu'elle veut former des citoyens. C'est le vieux problème de l'éducation à la liberté. Comme héritière des lumières, notre institution veut que les gens soient libres, c'est-à-dire qu'ils agissent selon leur propre jugement. Elle les forme à user de leur jugement et à ne pas se soumettre à l'arbitraire, par le système des délégués de classe, par le système du recours aux CPE, par le système des conseils de discipline. Mais comme éducatrice, elle ne veut pas les laisser avoir n'importe quel jugement. Elle ne veut pas qu'ils trouvent qu'après tout, rester affalé dans un fauteuil abruti par une drogue est une activité aussi honorable qu'étudier un texte difficile. Elle veut faire d'eux les héritiers des connaissances humaines. L'obéissance sans discussion est donc demandée aux élèves précisément dans la mesure où l'on considère qu'ils n'ont pas un jugement suffisant pour pouvoir discuter de façon éclairée. En soi, ce n'est pas contradictoire si l'on considère qu'elle n'est pas réclamée comme le respect d'un

principe, mais plutôt comme un réflexe –à des gens qui ne sont pas encore pleinement capables de réfléchir à des principes. Elle est réclamée par la force, tout simplement (c'est-à-dire les pressions diverses). Non comme on réclame une adhésion, mais comme on crée une situation. A ce stade il n'est pas du tout question de respect, mais de quelque chose de beaucoup plus primitif –quelque chose comme la transmission de l'humanité, des plus vieux aux plus jeunes.

Légitimité des éducateurs.

Jusqu'ici l'on pourrait dire : la confusion des esprits et des valeurs (obéissance *versus* autonomie) est parfaitement normale, et résulte simplement de la difficile position de l'éducateur : il s'adresse aux élèves *comme à des citoyens*, pour leur apprendre à en être, et en même temps comme à des enfants –en niant qu'ils aient voix au chapitre.

Ce n'est pourtant pas encore aussi simple. Car si l'on admet que nous ne sommes pas seulement l'institution de l'*instruction publique*, mais bien celle de l'*éducation nationale*, ce à quoi nous devons éduquer nos élèves n'est pas toujours très clair. Les éducateurs, en effet, éduquent forcément suivant une certaine morale. Ils ont une idée de ce qu'il faut faire et de ce qu'il ne faut pas faire. Or la morale en fonction de laquelle nous avons à éduquer nos élèves n'est ni totalement évidente, ni totalement laissée à la discrétion de chaque éducateur, ni explicite. Ce qui est explicite et qui est dans les divers règlements intérieurs, c'est qu'il ne faut pas cracher par terre ou qu'il faut ôter sa casquette en arrivant dans l'enceinte du lycée. Bref ce sont des comportements, dont certains sont, en eux-mêmes, parfaitement anodins, ou ont une importance symbolique –mais sans qu'on dise clairement de quel symbole il s'agit (témoin la fameuse casquette : parfois on dit que l'enlever est de la « politesse », se référant à de vieux souvenirs d'usages anciens, et oubliant que selon ces mêmes usages, seuls les garçons étaient tenus de se décoiffer ; parfois on dit que c'est par conformité aux lois sur les « signes religieux », oubliant de s'intéresser de près aux chapelets que les élèves portent autour du cou, et oubliant surtout la motivation premièrement anti-sexiste de cette loi, rédigée à l'origine pour lutter contre certaines pressions sociales subies par des *jeunes filles* victimes de coutumes machistes, sous des prétextes religieux). Pour ce qui est *véritablement* important, on ne l'écrit jamais –et ce n'est sans doute pas tout à fait

par hasard. Car on dit aussi que l'école doit être neutre, et si l'on devait dire explicitement les valeurs de l'école, en fonction desquelles elle *éduque* les élèves, il n'est pas certain, ni que les différents acteurs de l'école seraient d'accord entre eux, ni que les parents des élèves seraient d'accord avec ces différents acteurs.

Quand les agents de l'éducation se comportent donc comme des éducateurs – et non plus seulement comme les agents d'un *service* d'instruction pour les inscrits--, ils ne sont pas très clairement entendus. Non parce que les élèves refuseraient *toute* autorité (bien souvent, ils tiennent beaucoup à celles de leurs parents, contrairement à ce qu'on dit beaucoup) ; ni parce que les professeurs seraient incapables d'éduquer qui que ce soit ; mais parce que la légitimité de ce qu'ils ont à dire en tant qu'éducateurs n'est pas très claire, ni pour les parents, ni pour les élèves, ni même toujours pour les professeurs.

Or, pour que nos élèves comprennent tout simplement ce qu'ils font avec nous, nous aurions besoin de savoir au nom de quoi ils sont *obligés*, d'une façon ou d'une autre, à cela. Nous aurions besoin, au minimum, que l'instruction puisse être invoquée comme une valeur indiscutable, en elle-même légitime. En elle-même, c'est-à-dire : pas seulement *si* l'on s'inscrit à l'école, et pas seulement *si* nos parents accordent de la valeur aux choses intellectuelles, et pas seulement *si* l'on veut avoir une bonne position sociale. Il n'est compréhensible que les enfants soient *obligés* d'être des élèves que si l'on conçoit l'instruction comme un droit de l'homme, c'est-à-dire un droit qu'on ne peut aliéner sans se léser soi-même. Il est manifeste que cela n'est pas souvent compris ainsi par nos élèves –ce qui, étant donné leur statut d'enfant, pourrait paraître naturel, comme il est naturel de tendre au moindre effort, quand les bonheurs qu'apporterait l'effort sont insoupçonnables avant d'avoir été goûtés. Mais ce qui est plus ennuyeux est que cela n'est pas non plus toujours ainsi compris par les parents de nos élèves –dont certains, notamment dans les milieux très défavorisés, se demandent pourquoi diable on les oblige à envoyer leurs enfants à l'école (surtout leurs filles) sous peine de suppression d'allocations familiales, alors que ce qu'on y apprend n'est pas forcément très utile pour ce que leurs enfants auront à faire dans l'existence. Bien sûr, parmi ces parents, on trouve en revanche facilement du soutien à l'impératif selon lequel « il faut respecter les professeurs », comme cas particulier de l'impératif selon lequel il faut respecter ses supérieurs... mais ces mêmes parents estiment que les professeurs modernes ne sont pas si

respectables, parce qu'ils laissent discuter leurs ordres, parce qu'ils permettent des recours, parce qu'ils valorisent l'usage du jugement. Les plus grands partisans du respect des professeurs « à l'ancienne » sont donc en même temps les moins bons alliés de l'école, parce que les valeurs qu'enseigne l'école sont en contradiction directe avec celles de ces partisans –et que leurs enfants, s'en rendant compte, ne se sentent pas si clairement tenus de prendre pour éducateurs des gens qui, selon le critère de leurs éducateurs habituels, sont si peu respectables.

Bien entendu, la plupart des gens comprennent que leurs enfants ont intérêt à être instruits plutôt qu'ignorants. Mais pour autant ils ne sont pas prêts à considérer que la connaissance a une valeur autre qu'instrumentale –ce qui rend difficilement audibles pour les élèves tous nos discours sur la nécessité de ne négliger aucune matière, de rester attentif même à ce dont on ne voit pas immédiatement l'intérêt, bref de nous faire confiance sur leur formation, tout simplement. Si, conformément à ce que nous leur apprenons, ils doivent user de leur jugement, et si nous ne pouvons pas comme éducateurs nous référer avec évidence à la valeur de la connaissance pour réclamer leur confiance, il est fort logique qu'ils ne veuillent apprendre que ce qu'ils peuvent se représenter comme leur intérêt –surtout si en cela ils se trouvent en accord avec leurs parents. Nos discours sur l'égalité des matières leur apparaissent alors comme des discours sur l'égalité des *personnes* qui enseignent ces matières –et les élèves, d'incohérence en incohérence, sont conduits à l'aberrante impression que, par respect pour *leurs professeurs*, il leur est demandé de ne pas choisir leurs matières. A quoi ils répondent fort logiquement qu'ils n'ont pas à faire des mathématiques pour le professeur de mathématiques –si cela, à eux, ne leur sert à rien.

La crise de l'autorité des professeurs vient donc uniquement, me semble-t-il, d'un défaut de cohérence dans la manière dont nous prétendons la fonder :

_ Nous abandonnons la prétention à faire des professeurs des maîtres auxquels obéir sans condition –mais d'un autre côté il est souvent reproché en filigrane aux professeurs leur manque de charisme, c'est-à-dire leur incapacité à emporter l'adhésion à leur personne, bref à se prendre pour des maîtres ;

_ Nous montrons dans l'institution même notre attachement à des valeurs républicaines, qui par ailleurs ne dictent pas toujours le discours que nous tenons : quand les élèves manquent de discipline, nous leur reprochons leur irrespect pour

les professeurs –au lieu de parler en premier lieu de leur irrespect pour leurs camarades.

_ Nous prétendons que les professeurs sont des éducateurs, mais nous ne nous soucions pas beaucoup de savoir à quoi ils éduquent, et leur éducation n'a par conséquent aucune légitimité.

Vers quoi se diriger ?

Peut-être l'école devrait-elle assumer pleinement son rôle d'éducatrice, sans craindre de stipuler quelles sont ses valeurs. Il me semble que si elle le faisait, l'école de la République avouerait les valeurs suivantes :

_ En premier lieu celle de la connaissance, bien entendu. Ce qui suppose qu'*il y a des connaissances*, objectives, et que tout n'est pas égal à tout (par exemple, ceux qui, comme certains élèves que je rencontre régulièrement en terminales, pensent que la terre ne tourne pas autour du soleil, ou qu'il n'y a pas d'évolution des espèces naturelles, n'ont pas une *autre culture*, mais se trompent tout simplement). Ce qui suppose également que connaître est *toujours* une richesse, et qu'on ne nuit à personne en lui enseignant un savoir –y compris si ce savoir ne peut lui servir directement à monnayer ses services auprès de ses contemporains. Ce qui suppose, enfin, qu'on doit à *chacun* une instruction.

_ Celle de l'égalité des dignités des personnes, sans distinction de genre, race, etc., mais *aussi* sans distinction de facultés, compétences, réussite sociale : cela permettrait aux élèves de comprendre qu'en leur demandant de progresser en compétences et connaissances, on ne leur demande pas de progresser en dignité, mais seulement de s'enrichir intellectuellement –et qu'en leur demandant de progresser dans ce en quoi ils sont *mauvais*, plutôt que de ne cultiver que ce qu'ils savent déjà faire, on ne les engage pas à mépriser le milieu qu'ils connaissent en méprisant ce qu'ils *sont*, mais on les engage à être plus riches.

_ Celle de l'exercice du jugement, et du mépris de l'obéissance comme telle.

Bien entendu, si ces valeurs étaient (plus) clairement dites, elles seraient aussi plus clairement contestées –et elles seraient l'occasion de débats.

Comme le disait déjà Platon, la démocratie est fragile, parce qu'elle est attaquable par elle-même : par le fait même qu'elle donne la parole à tout le monde,

elle risque de conduire à tout niveler, et donc à empêcher qu'on valorise quoi que ce soit de façon franche et universelle. C'est la raison pour laquelle, me semble-t-il, la notion même d'éducation nationale est difficile à tenir, en démocratie. Cela ne signifie évidemment pas qu'il faut abandonner cette idée, mais qu'elle ne va pas de soi. L'idée même que des « valeurs de la République », ininterrogeables, puissent s'imposer aux citoyens qui sont censés être le souverain, semble déjà étrange à certains –et je crois que ce *relativisme* fait vraiment partie de ce qui rend notre travail difficile. Mais comment vaincre le relativisme, sinon par l'instruction, et comment instruire, si, à cause du relativisme, plus personne ne reconnaît que les professeurs soient des éducateurs incontestables ? Ils apparaissent comme des tyrans qui enseignent ce qu'ils veulent –en même temps qu'ils sont accusés d'être les suppôts du laxisme moderne.

Platon était très anti-démocrate, et ce n'est pas la conclusion que je veux tirer de tout cela. En revanche il avait une vraie foi dans la puissance de la raison humaine –et dans l'intérêt de la discussion qui permet de la mettre au jour. Cette foi me paraît cohérente avec notre projet démocratique –et peut-être même pourrait-elle résoudre les contradictions que j'ai tenté de mettre au jour.

Aussi je ne crois pas que déclencher des débats sur les valeurs enseignées par l'école serait une mauvaise chose –car les débats permettent de clarifier les idées, et ils permettent surtout de lutter contre le relativisme : si nous débattons pour savoir quelles valeurs enseigner à l'école, cela veut dire que nous sommes d'accord sur l'essentiel : que l'école doit transmettre quelque chose qui nous est *commun*, quelque chose qui est un héritage pour nos enfants.